



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

07 novembre 2020

Ont assisté à la séance : MM. et Mmes JACQUEMOT Maire, REMOND, GORRET, GERMAIN, ROUSSEAU, MESSANT, CLAVEAU, COCHET, CHIQUOT, PLIOT, EROSTATE.

Absents excusés : M. JACQUEMIN (pouvoir à M. REMOND), M. LEGENDRE (pouvoir à Mme JACQUEMOT)

Absentes excusées : Mme JOLIVET, Mme PAOLI-LESEINE

Secrétaire de séance : Michel CHIQUOT

Compte rendu du conseil municipal du 14 septembre : Approuvé à l'unanimité

CCBN : Opposition au transfert de la compétence en matière de PLU à l'unanimité

FINANCES : Reprise des excédents des CCAS à l'unanimité

REPRESENTANT DES COMMUNES A LA CSS (Commission de Suivi des Sites) à l'unanimité Mme JACQUEMOT, M. REMOND.

CIMETIERES : Approbation du règlement à l'unanimité

Fixation des tarifs : Columbarium 50 ans 800 €, concession 50 ans 300 €.

SYNDICAT : Transformation du SyAGE en EPAGE à l'unanimité.